

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur le président, nous avons reçu une recommandation du commissaire Barber à cet effet. Nous étudions la recommandation et, lorsqu'une décision sera prise, nous en ferons part à la Chambre.

#### LE RAPPORT STANBURY-FIELDS

[Traduction]

**M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, sur un autre sujet.

**M. Woolliams:** Monsieur l'Orateur . . .

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La présidence a accordé la parole au député de Comox-Alberni et le représentant de Calgary-Nord pourra poser sa question supplémentaire dans un instant.

**M. Barnett:** Monsieur l'Orateur, ma question a trait à la demande de dépôt du rapport Stanbury-Fields et à la réponse du secrétaire parlementaire au cours du débat à l'ajournement le 1<sup>er</sup> mai, où il disait que le gouvernement fédéral aurait déposé le rapport s'il avait pu obtenir l'accord du gouvernement de la Colombie-Britannique. Or, le ministre des Affaires municipales de la Colombie-Britannique opposait plus tard un démenti public à l'affirmation selon laquelle le rapport demeurerait confidentiel parce que le gouvernement de la Colombie-Britannique refusait de la publier. Le ministre voudrait-il vérifier de nouveau la source sur laquelle se fondait la déclaration du secrétaire parlementaire ou s'il va chercher à savoir si le gouvernement de la Colombie-Britannique est revenu sur sa décision à ce sujet?

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur le président, je ne suis pas au courant qu'il y ait eu un changement d'attitude de la part du gouvernement de la Colombie-Britannique à ce sujet. Si, en fait, ce dernier a changé d'idée et est disposé à nous permettre de déposer le rapport, il nous fera plaisir de le faire.

\* \* \*

#### LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

##### LE PROJET DE COULOIR ET D'AUTOROUTE DU MACKENZIE—LES POURPARLERS

[Traduction]

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** Monsieur l'Orateur, à propos de la question initiale sur le couloir énergétique le long de la vallée du Mackenzie et de l'annonce du premier ministre d'une nouvelle route vers le Nord, puis-je lui demander s'il y a eu des pourparlers ou des négociations pour que le couloir énergétique suive la route à travers l'Alberta, pour que l'énergie en provenance du Nord vienne approvisionner les centres industriels du Canada et d'ailleurs?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, lorsque le député demande s'il y a eu des pourparlers, je ne sais pas au juste avec qui il entend que les pourparlers auraient eu lieu. Bien sûr, il y a eu des pourparlers au sein du gouvernement fédéral et du cabinet, et l'objet de ma décision était d'indiquer que nous projetions la route et le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a dit déjà qu'on effectue conséquemment des levés. Il s'agirait d'une route qui, de préférence, serait l'artère du couloir énergétique le long de la vallée du Mackenzie.

\* \* \*

#### LES AFFAIRES INDIENNES

##### LES FONDS ALLOUÉS À L'UNION DES INDIENS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

**M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Aurait-il la bonté de vérifier l'assertion du président de l'Union des Indiens de la Nouvelle-Écosse, suivant laquelle les fonds approuvés en principe par les fonctionnaires du ministre en faveur de la proposition de l'Union touchant les droits de l'homme, ont été retenus sans que soit fournie aucune explication. Le ministre userait-il de ses bons offices pour hâter autant que possible le règlement de l'affaire?

[Français]

**L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État):** Monsieur le président, je ne sais pas de quoi parle le député. Je vais faire enquête, et je suis certain que tout ce qui concerne les subventions à des associations indiennes est considéré par le gouvernement avec beaucoup de diligence.

\* \* \*

#### L'AGRICULTURE

##### LA FIÈVRE PALUDÉENNE CHEZ LES CHEVAUX—L'INDEMNISATION

[Traduction]

**M. Maurice Foster (Algoma):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Dirait-il si le programme destiné à enrayer la fièvre paludéenne chez les chevaux s'appliquera obligatoirement et quel sera l'indemnisation pour les animaux infectés?

**L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, il n'est pas nécessaire de soumettre les chevaux à un test ni même de les faire abattre si les résultats sont positifs. Mais il y aura quarantaine obligatoire dès qu'un cheval manifestera une réaction positive au test. Un programme d'indemnisation entrerait hier en vigueur et les chiffres en seront annoncés bientôt.

**M. Foster:** Le ministre envisagerait-il de verser des indemnités pour ces animaux avec rétroactivité au 1<sup>er</sup> janvier 1971?

**M. l'Orateur:** Il s'agit visiblement d'une requête. Le député d'Edmonton-Est a la parole.